

## Le chiffre

**2 800 000**

C'est désormais, en euros,  
le montant de la  
redevance annuelle que

**doit payer l'OGC Nice à la Ville pour la mise à sa disposition du stade Allianz Riviera.** Somme à laquelle s'ajoute une part proportionnelle au chiffre d'affaires. Le conseil municipal a approuvé hier l'avenant qui gonfle cette redevance de près de 50 %, puisqu'elle était jusqu'à présent de 1,87 million d'euros. « *Pourquoi maintenant, au moment où le président Jean-Pierre Rivère s'en va ?* », s'est étonné Patrick Allemand. « *Parce que la cour régionale des comptes le préconisait, a répondu le maire, et que, non pas M. Rivère tout seul, mais le conseil de surveillance de l'OGC Nice, l'a voté.* »